

REGLEMENT DES CHAMPIONNATS INDIVIDUELS DE LA LIGUE PACA 2020 et 2021

1-Organisation Sportive

L'organisation des Championnats Individuels des 8/14 ans regroupe deux types de compétitions différentes :

A/ LES MASTER'S REGIONAUX : 11/12 ANS ET 13/14 ANS

2 épreuves débouchant sur un titre de Champion de Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur et qualificatives pour les Championnats de France Individuels.

Les Master's Régionaux sont réservés aux joueuses et joueurs de nationalité française.

Ces épreuves se dérouleront les 19,20,23,26 et 27 Septembre 2020.

Chaque joueur devra posséder une licence « Club » ou « Web » avec mention compétition autorisée pour la saison 2021 avec un rattachement en Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur afin de pouvoir prétendre à une éventuelle participation.

Le Championnat est basé sur le calendrier de la saison internationale. En conséquence :

- **Le Master's Régional 11/12 ans** est ouvert aux joueurs et joueuses, nés entre le 1er Janvier 2009 et le 31 Décembre 2008
- **Le Master's Régional 13/14 ans** est ouvert aux joueurs et joueuses, nés entre le 1er Janvier 2007 et le 31 Décembre 2006.

Sauf dérogation exceptionnelle, les enfants sont obligés de participer aux épreuves en fonction de leur année de naissance.

Bonification Master's Régionaux : 15 points par partie gagnée à hauteur de 45 points. Par ailleurs, les vainqueurs des Championnats Régionaux et des Championnats de France sont crédités d'une victoire à l'échelon du joueur le mieux classé ayant été battu sur le terrain, à l'exception du vainqueur lui-même. Cette bonification rentrera dans le calcul du classement pour la saison 2021 (**prise en compte dès le mensuel d'Octobre 2020**)

B/ LES TROPHEES REGIONAUX : CAT. 8 ANS (2012), CAT. 9 ANS (2011), CAT. 10 ANS (2010)

Ces épreuves permettent de regrouper les meilleurs enfants de la région et ne débouchent ni sur un titre régional, ni sur une sélection pour une épreuve nationale.

La nationalité française n'est pas obligatoire pour concourir à ces épreuves.

Ces épreuves se dérouleront les 16 et 17 Mai 2020.

Chaque joueur devra posséder une licence « Club » ou « Web » avec la mention compétition autorisée pour la saison 2020 avec un rattachement en Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur afin de pouvoir prétendre à une éventuelle participation.

Les conditions de Jeu (Orange, Vert, Jaune) seront déterminées par la Commission Régionale des Jeunes et l'Équipe Technique Régionale. Ces épreuves se dérouleront en fonction des catégories d'âge FFT. Si les effectifs sont très peu nombreux, il sera possible de regrouper des catégories. Il n'y a pas de bonification spécifique pour ces épreuves.

2 – Règles de qualification

Il existe deux principes de qualification différents :

A/ Cat. 10 ans et moins (Galaxie Tennis) : La sélection est effectuée par l'Equipe Technique Régionale, avec comme indicateur principal les résultats obtenus sur les épreuves (Orange, Vert, Jaune) sur l'ensemble des tournois de la région avec le classement du Grand Prix des Jeunes Provence-Alpes-Côte d'Azur. La qualification se fera par catégorie d'âge.

B/ Cat. 11 ans et plus : Il existe 3 méthodes de qualification :

- **Les qualifiés de droit** : En fonction du classement du Grand Prix des Jeunes
- **Les qualifiés d'office** : En fonction d'un critère de classement FFT
- **Les Wild Card** : La Commission des Jeunes et l'Equipe Technique Régionale peuvent proposer des Wild Card au Bureau de Ligue, pour des joueurs n'étant ni qualifiés de droit, ni qualifiés d'office. Le Bureau de Ligue analysera les demandes et décidera des Wild Card en fonction des demandes présentées.

3 – Règles des qualifiés de droit

Après la prise en compte des derniers tournois du Grand Prix des Jeunes, seront qualifiés dans leur catégorie d'âge (de la saison 2020) pour les **Master's 11/12 ans et 13/14 ans** (qui auront lieu en saison 2021) :

- **Les 8 premiers joueurs** ayant marqué des points lors des tournois de la saison sportive en cours

La date limite de prise en compte des tournois est fixée au **Dimanche 30 Août 2020** (fin de prise en compte des résultats pour la saison sportive 2020).

Pour les Trophées 8 ans – 9 ans et 10 ans, la date limite de prise en compte des tournois du grand prix des jeunes est fixée au **Dimanche 26 Avril 2020**.

4 – Règles des qualifiés d'office

Il s'agit de places supplémentaires en plus des qualifiés de droit. A chaque année sportive, le niveau de classement des qualifiés d'office est le suivant :

Catégorie	11/12 ans	13/14 ans
Classement pour être qualifiés d'office	5/6	2/6

Le classement pour concourir à une place de qualifié d'office est le classement final de la saison 2020 (classement du 7 Septembre 2020). Il n'y a pas de qualifiés d'office pour les Trophées Régionaux.

5 – Règles des Wild Cards

Il s'agit de places supplémentaires en plus des qualifiés de droit et des qualifiés d'office. Les demandes doivent être justifiées et seront présentées au Bureau de Ligue.

6 - Désistements

A/ En cas de désistement d'un qualifié d'office avant le début des épreuves, le Comité des Championnats peut proposer à un joueur de même classement ou de classement immédiatement inférieur, suivant l'ordre hiérarchique du Grand Prix des Jeunes, de participer à l'épreuve régionale.

B/ En cas de désistement d'une Wild Card avant le début des épreuves, le Comité des Championnats peut proposer soit :

- une autre Wild Card
- un autre joueur de même classement ou de classement inférieur suivant l'ordre hiérarchique du Grand Prix des Jeunes

7 – Tableaux du Master's Régional 11/12 ans et 13/14 ans et Tableaux des Trophées

- Les tableaux du Master's sont constitués d'un seul découpage (tableau final à départ en ligne) à élimination directe.
- Le nombre de têtes de séries sera déterminé en fonction du nombre de joueurs dans le tableau et les têtes de séries à classement égal seront déterminées en fonction du rang du Grand Prix des Jeunes.
- Toutefois, en cas de différence importante de classement entre les participants, le juge arbitre pourra établir un tableau dit à entrées échelonnées.
- Les Championnats se jouent avec le format 1 (3 manches à 6 jeux. Jeu décisif à 6/6 dans toutes les manches).
- Pour les épreuves des Trophées Régionaux, l'établissement des tableaux dépendra du nombre d'inscrits.
- Dans la mesure du possible, l'organisateur essaiera de garantir deux matchs à tous les joueurs des Trophées Régionaux.

8 – Qualification aux Championnats de France Individuels

- **Sont qualifiés dans l'ordre aux Championnats de France 11/12 ans et 13/14 ans**
 - o Le Champion de PACA de la catégorie
 - o Si le Comité des Championnats de France attribue des places supplémentaires à la ligue, les autres qualifiés sont proposés par l'Equipe Technique Régionale au Bureau de ligue.

Rappel important : la qualification au Championnat de France n'est possible que si le critère du classement minimum est satisfait au niveau du Championnat régional.

Note importante : Si un joueur se désiste ou s'il est qualifié via **Tennis Europe/classement international**, la Ligue garde la place :

- si le joueur remplaçant a un classement égal, supérieur ou immédiatement inférieur à celui qui fait forfait (ou est qualifié par ailleurs)
- si le joueur a le classement minimum requis

Le choix se fera en fonction de l'ordre des qualifiés supplémentaires.

Seuls les qualifiés aux Championnats de France seront informés de leur sélection par la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur (Equipe Technique Régionale de Ligue et/ou secrétariat de Ligue).

9- Epreuves Départementales

Chaque Comité Départemental est libre d'organiser ou non un Master's/Trophée Départemental. Les règles de qualification sont établies par chaque entité. **Ces épreuves départementales ne sont pas qualificatives pour les épreuves régionales.**